

R&D

Les CTI «plombés» par leur statut

● Sur les dix centres techniques industriels (CTI) créés au départ, un a déjà rendu l'âme et un autre est en sursis. Les huit qui sont actuellement en activité ne dégagent qu'un chiffre d'affaires de 50 MDH.

Les centres techniques industriels (CTI) souffrent de leur statut d'association professionnelle. Cette situation, qui dure depuis leur création il y a 10 ans, indispose énormément David Toledano. En sa qualité de président du Réseau des centres techniques industriels marocains (RECTIM), Toledano a fait part de ce constat, mercredi 21 septembre, lors de la journée portes ouvertes des CTI organisée par le RECTIM en partenariat avec la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et le ministère de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique. «Le projet de création du RECTIM qui vous accueille aujourd'hui remonte à 1986. Il était particulièrement difficile, mais nous avons pu le surmonter grâce à une subvention du ministère. Comme vous le voyez, le réseau existe et joue son rôle d'animateur des CTI. C'est une association qui gère d'autres associations et cette situation, nous aimerions qu'elle change», a-t-il lâché avec amertume devant une parterre d'hommes d'affaires et de dirigeants venus participer à la JPO. Le dahir n° 1-58-376 du 3 joumada I 1378 (15 novembre 1958) réglementant le droit d'association, tel qu'il a été modifié, complété et publié au Bulletin officiel n° 2404 bis du 27 novembre 1958, est jugé très contraignant. Cette réglementation impose aux associations professionnelles de ne pas se donner de but lucratif, donc pas de profit. Du coup, les prestations des CTI ne sortent pas du cadre de l'intérêt général, ce qui limite considé-

ablement leur marge de manœuvre par rapport à leurs concurrents.

Perspectives difficiles

Pour vendre leurs prestations, notamment des essais, étalonnages, diagnostics, audits, formations et recherches appliquées où ils ne récupèrent pas en plus de TVA, les CTI sont obligés de passer par leur fédération professionnelle respective pour réunir un groupe de membres/clients dont les demandes doivent répondre à l'intérêt général. Cette situation est tellement et inconfortable qu'elle a déjà engendré des dégâts, signalent les professionnels. Le Centre technique de la chimie (CTC) a rendu l'âme, il y a trois ans, sous le regard médusé des professionnels de la Fédération de la chimie parachimie, incapables de le sauver, tandis que le Centre technique de l'industrie agroalimentaire (CETIA) est très mal en point. Ses caisses sont vides et ses perspectives de reprise difficiles, dans un secteur atomisé et devenu très concurrentiel avec l'ouverture économique. Les professionnels gardent cependant espoir. Ils comptent sur le nouveau président, Mohammed Fikrat, qui préside également aux destinées de la FENAGRI (Fédération nationale de l'industrie agroalimentaire) et de la Commission investissement, compétitivité et compensation industrielle de la CGEM, pour sortir le CETIA de sa léthargie. En attendant, le chiffre d'affaires des huit centres en activité réunis ne dépasse guère la barre des 50 MDH, dont un peu plus de 35% pour le CETEMCO (Centre technique des matériaux de construction), loco-

motive du groupe. Pendant ce temps, le privé cartonne !

Les investissements se poursuivent

À lui seul, le leader du secteur des laboratoires de bâtiment et génie civil dégage un chiffre d'affaires de 500 MDH, soit dix fois celui des centres techniques. Malgré tout, Toledano indique que l'État a décidé de poursuivre ses investissements au niveau des CTI. En effet, dans le cadre du programme «Réussir le statut avancé» avec l'Union

européenne, le ministère de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique vient de bénéficier d'un appui financier de 250 MDH dont une partie sera allouée au financement de nouveaux équipements pour les CTI et à l'élargissement de leurs locaux. Pour reprendre les mêmes termes que le président du RECTIM, «les murs des CTI seront bientôt poussés pour leur permettre d'abriter de nouveaux équipements».

PAR **AZIZ DIOUF**
a.diouf@leseco.ma

